

Rapport annuel

Global Absolue

Fonds commun de placement

FCP de droit Français

1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Table des matières

Acteurs.....	3
Informations générales	3
Commentaire de gestion	5
Politique ESG de Montségur Finance	6
Informations spécifiques.....	7
Informations sur la rémunération.....	7
Evènements intervenus au cours de la période.....	8
Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)	8
Informations juridiques.....	8
Attestation du commissaire aux comptes – composition de l’actif au 31/12/2025	10
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/2025	16
Annexe périodique SFDR.....	65

Acteurs

Société de gestion :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Commercialisateur :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Centralisateur par délégation :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Commissaire aux comptes :	GESTIONPHI 63 avenue de Villiers – 75017 Paris

Informations générales

Forme juridique :	Fonds commun de placement
L'objectif de gestion :	<p>Le Fonds a pour objectif d'optimiser sa performance sur un horizon d'investissement supérieur à 3 ans, en s'exposant aux produits de taux et, dans une moindre mesure, aux marchés actions. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison suivant : Ester capitalisé (Code ESTRON - www.ecb.europa.eu) majoré de 2 %. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.</p>

Stratégie d'investissement :

La gestion active et discrétionnaire du Fonds, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés, consiste, d'une part, à déterminer, en s'appuyant sur les grandes tendances économiques et les perspectives concernant chaque classe d'actifs, la répartition appropriée entre ces différentes classes d'actifs, puis, d'autre part, à identifier les instruments financiers qui semblent les plus à même de contribuer à la performance globale du Fonds. Dans ce cadre, l'exposition aux produits de taux notés « investment grade » par une des agences de notation (Standard & Poor's, Moodys' ou Fitch Ratings) sera comprise entre 50 % et 100 % de son actif net, étant précisé que l'application de ce critère de notation n'est pas mécanique et que la société de gestion procède à sa propre analyse des risques de crédit et de marché. Aucune contrainte n'est imposée concernant la durée, la sensibilité et la répartition entre dette privée/dette publique. L'exposition aux obligations convertibles, ainsi qu'aux produits de taux plus risqués à caractère spéculatif dits « High Yield » ou non notés pourra donc représenter 20 % de son actif net.

Le FCP sera par ailleurs exposé entre 0 % et 40 % de son actif net aux marchés actions de tous secteurs. L'exposition aux marchés actions des sociétés de petite ou moyenne capitalisation demeurera limitée à un maximum de 20 % de l'actif net.

De façon générale, l'exposition globale du Fonds à des devises autres que l'Euro sera limitée à 40 % de l'actif net.

Par ailleurs, même si l'univers global d'investissement s'étend à toutes les zones géographiques, l'exposition du Fonds aux marchés émergents sera limitée à un maximum de 40 % de l'actif net.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30 % de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ouverts à une clientèle non professionnelle. Toutefois, le Fonds pourra être directement investi jusqu'à 40 % de son actif net en actions négociées sur un marché réglementé ou organisé et jusqu'à 10 % de son actif net, en titres de créance (à l'exclusion des obligations convertibles) ou en instruments du marché monétaire.

Enfin, dans un but de couverture contre les risques actions, taux et change, le FCP pourra recourir aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés simples.

Durée de placement recommandée :

Supérieur à 5 ans

Commentaire de gestion

Environnement macroéconomique :

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte macroéconomique globalement robuste, caractérisé par une croissance mondiale proche de 3 % et par une inflation qui est restée maîtrisée malgré des tensions commerciales particulièrement élevées tout au long de l'année. Dans ce cadre, les banques centrales ont poursuivi en 2025 le cycle d'assouplissement monétaire, multipliant les baisses de taux à l'échelle mondiale.

Aux États-Unis, le début d'année a été dominé par des anticipations de baisses de taux, portées par un ralentissement modéré de l'inflation et une dynamique de croissance toujours robuste. Cependant, l'annonce par l'administration américaine d'un nouveau cycle de hausses tarifaires a profondément modifié la donne au printemps. Le retour d'une rhétorique protectionniste avec des droits de douane relevés à des niveaux inédits depuis les années 1930, a ravivé les craintes inflationnistes, perturbé les chaînes de valeurs mondiales et contraint la Réserve fédérale à temporiser sa trajectoire de normalisation. Dans ce contexte, la Fed a adopté une posture attentiste lors de ses réunions du premier semestre, insistant sur la nécessité de disposer de signaux tangibles de modération durable de l'inflation. L'inflexion est intervenue au second semestre. À partir de septembre, la Fed a entamé un cycle de trois baisses successives de 25 points de base, ramenant son taux directeur dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 % en fin d'année. La croissance américaine est restée très résiliente, portée par les dépenses d'investissement et déficit public notamment. Le PIB du troisième trimestre a ainsi progressé à un rythme annualisé de 4,3 %, son plus haut niveau depuis deux ans.

En zone euro, la croissance est restée modérée en 2025 (un peu au-dessus des 1%). Les moteurs de la croissance en 2025 ont reposé avant tout sur la demande intérieure, portée par la désinflation et l'assouplissement monétaire, alors que la contribution du commerce extérieur est demeurée faible, voire négative. L'inflation s'est rapprochée de l'objectif des 2% de la BCE en fin d'année, ce qui a permis à l'institution de procéder à 4 baisses de taux au premier semestre puis de marquer une pause.

La Chine, pour sa part, a continué de composer avec des défis structurels (démographie, immobilier, consommation). Les forces déflationnistes et la faiblesse du marché de l'emploi ont permis à la Banque populaire de Chine de renforcer son soutien à l'économie. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures de soutien ciblées, notamment à destination des ménages et des subventions aux exportations.

Le Japon, de son côté, a poursuivi son processus de normalisation monétaire avec une dernière hausse de taux de 25 points de base en décembre, portant le taux directeur à 0,75 %, son plus haut niveau depuis 1995. Cette décision reflète la volonté de la Banque du Japon d'accompagner une inflation plus pérenne et d'encourager des hausses salariales dans un contexte de sortie progressive du régime déflationniste.

Point sur l'exercice écoulé :

L'année 2025 a été marquée par une nette amélioration de la performance des actifs risqués, dans un environnement pourtant traversé par de nombreux chocs macroéconomiques, politiques et géopolitiques. Après un premier trimestre difficile, dominé par les tensions commerciales et l'incertitude sur les trajectoires de politique monétaire, les marchés financiers ont entamé un rallye soutenu dans la seconde moitié de l'année.

Aux États-Unis, malgré un environnement politique incertain, le S&P 500 a terminé l'année en hausse (+16,4 % en devise locale), porté par les secteurs technologiques et les valeurs liées à l'intelligence artificielle. À l'inverse de l'année précédente, marquée par une envolée généralisée des valeurs liées à l'intelligence artificielle, seules deux des "Magnificent Seven" ont surperformé l'indice en 2025. Si l'IA est demeurée l'une des grandes thématiques de marché en 2025, l'enthousiasme s'est accompagné d'une vigilance accrue, nourrie par des interrogations croissantes sur la soutenabilité des valorisations et le véritable retour sur investissement des importants capex engagés dans les infrastructures. Dans ce contexte, l'exposition via Montségur New Perspectives a néanmoins contribué positivement à la performance du fonds (+101 points de base).

En Europe, l'indice Euro Stoxx 50 a progressé de +18,3 % en 2025. Cette performance a été renforcée par l'appréciation marquée de l'euro, en hausse de +13,4 % face au dollar, contribuant à une surperformance des actions européennes par rapport aux actions américaines. La performance des

marchés européens a été alimentée par les secteurs dits défensifs, avec une surperformance notable des banques (+66,9 %) et des services aux collectivités (+28,0 %). À l'inverse, le secteur technologique n'a enregistré qu'un gain limité de +3,2 %. En effet, le style value s'est nettement distingué en Europe, soutenu par la remontée des taux d'intérêt et le regain d'intérêt pour les thématiques industrielles. Le MSCI Europe Value a ainsi progressé de +25,8 %, contre seulement +7,3 % pour le MSCI Europe Growth. Dans ce contexte, les actions européennes ont contribué positivement à la performance (+146 points de base) en particulier via nos fonds maison (Montségur Dividendes SI +33% en 2025 et Sepiam Europe Small Caps B + 22,5%).

En Asie, la reprise des marchés actions s'est appuyée sur un environnement de change plus stable et sur une amélioration du sentiment des investisseurs, dans un contexte de politiques de soutien ciblées. Les actions du Hang Seng ont progressé (+27,8 %), portées par l'essor de l'IA domestique, les mesures de soutien sectoriel et la diversification des relations commerciales hors des États-Unis. La Chine a contribué significativement à la performance du fonds, notamment via Lyxor MSCI China ESG (+127 points de base). La Corée du Sud a enregistré la meilleure performance mondiale (+78,7 %), soutenue par l'engouement pour la chaîne d'approvisionnement technologique et un net re-rating après une année 2024 difficile.

Du côté du crédit, les marchés ont évolué dans un environnement favorable, soutenu par la détente progressive des taux d'intérêt et une amélioration du sentiment des investisseurs. Le crédit émergent a bénéficié de la stabilisation du dollar et de perspectives macroéconomiques plus équilibrées, favorisant un resserrement des spreads, en particulier sur la dette souveraine et quasi-souveraine. Les flux vers la classe d'actifs sont redevenus positifs, soutenant la performance du segment. En Europe, le crédit investment grade et high yield a profité du recul de l'inflation et des anticipations d'assouplissement monétaire, entraînant une compression modérée des primes de risque. La classe d'actifs a également été portée par des fondamentaux d'entreprises globalement résilients et par une offre primaire maîtrisée, contribuant à une performance positive sur l'année. Cet environnement a favorisé des fonds comme Ivo Em Coporate Debt I (+7,3% en 2025) ou Eiffel Rendement 2028 SI (+4,3% en 2025).

Enfin, les fonds de performance absolue ont apporté une certaine stabilité tout en contribuant de manière largement positive à la performance du portefeuille (+74 points de base). On y retrouve des fonds comme DNCA Alpha Bonds I qui a navigué avec agilité sur le marché des taux/devises (volatilité de 2,2% pour une performance nette de 5,6%).

Les encours du fonds ont progressé au cours de la période passant de 56 876 973 euros à 61 336 846 euros, sous l'effet de la performance des marchés et de la collecte nette (+2 Millions euros). Sur cette période, le nombre de parts A a progressé, passant de 47 168,554 à 48 463,904 parts, pour une performance de +5,01 %. À l'inverse, le nombre de parts R a diminué, passant de 121,196 à 96,051 parts, avec une performance de +5,22 %. Sur la même période, l'indicateur de référence a enregistré une performance de +4,33 %. Les performances passées ne présagent en rien sur les performances futures.

Politique ESG de Montségur Finance

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure », SFDR). Montségur Finance a l'ambition d'être un acteur responsable et est devenu signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) le 23 mars 2021.

Afin de mieux formaliser la prise en compte de l'importance accordée à la durabilité de ses investissements et répondre aux exigences croissantes des investisseurs et autorités, la société de gestion a mis en place un ensemble de politiques visant à mieux incorporer les risques et opportunités liés à la durabilité à travers l'incorporation des critères ESG dans son processus d'investissement.

L'intégralité de la documentation relative à l'ESG, à la définition de l'investissement durable, à la taxonomie et aux PAI est disponible sur le site internet : <https://www.montsegur.com/fr/>. Les informations sont également disponibles en annexe de ce document.

Informations spécifiques

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

A la clôture de l'exercice, le fonds était investi dans des parts d'OPCVM gérés par Montségur Finance : Montségur Dividendes (3%), Sepiam Europe Small Caps (2,5%), Montségur Croissance (3%), Montségur New Perspectives (9,7%).

Information relative aux modalités de calcul du risque global :

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur l'effet de levier :

Néant

Techniques de gestion efficaces de portefeuille et instruments financiers dérivés (Esma) en Euro:

Exposition sous-jacente au travers de contrats Futures : Néant

Autre Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés : Néant

Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire les risques de contrepartie : Néant

Le FCP n'est pas exposé à des instruments financiers de gré à gré.

Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace : Néant

Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègrent pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'appliquent à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle ;

- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Montségur Finance n'a pas encore formellement intégré d'objectifs en lien avec l'intégration des risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération (au sens de la réglementation 2019/2088 SFDR). Toutefois, Montségur Finance est consciente des enjeux ESG et dans ce cadre, développe des projets et processus qui visent *in fine* à identifier et réduire les risques de durabilité posés par ses activités directes et par les OPC qu'elle gère. Dans ce cadre, la contribution des collaborateurs est qualitativement prise en compte (si applicable) dans les objectifs et les évaluations annuelles.

Le tableau des rémunérations 2025 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe 2025 (K€)	Primes 2025 (K€)
Dirigeants	302	26
Gestion / Marketing / Commercial	246	91
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	289	53
TOTAL	837	170

Evènements intervenus au cours de la période

En 2025, nous avons fait évoluer l'approche ESG du produit. Celui-ci s'engage désormais à consacrer au moins 10 % de son actif net à des investissements durables. Par ailleurs, afin de tenir compte de sa nature de fonds de fonds, le produit est aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales pour un minimum de 82 % de son actif.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations juridiques

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.



GLOBAL ABSOLUE

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 31 décembre 2025



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2025

GLOBAL ABSOLUE

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion

MONSTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GLOBAL ABSOLUE, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2025 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25

PORTEFEUILLE : F6261 GLOBAL ABSOLUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXH Dev. BBG Intern Clôt

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : CLASST COB COMPLET(TL1) , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille				PRCT ACT NET
								<-----> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	-----> PLUS OU MOINS VAL	

PORTEFEUILLE TITRES

Titres d OPC

OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FR0010590950 LAZ CRE FI -PVC EUR	162.	P EUR	17357.6883	M	31/12/25	19924.94		2,811,945.50	3,227,840.28	0.00	415,894.78	5.26
FR0011694264 SOFIDY SEL 1-IAE	1,672.622	P EUR	1762.4994	M	31/12/25	1860.1		2,947,995.29	3,111,244.18	0.00	163,248.89	5.07
FR0013180288 PLUVALCA RNTOB-I	50,989.	P EUR	118.8449	M	31/12/25	124.43		6,059,782.52	6,344,561.27	0.00	284,778.75	10.34
FR0013298544 PAL-SEM OPTIMU-B	930.91	P EUR	1636.4706	M	31/12/25	1672.17		1,523,406.84	1,556,639.77	0.00	33,232.93	2.54
FR0013324720 MONT N PER-REURACC	27,801.	P EUR	184.8758	M	31/12/25	213.8		5,139,733.05	5,943,853.80	0.00	804,120.75	9.69
FR0013340726 LBPA ISR A R C-I	687.55	P EUR	12444.2828	M	31/12/25	12677.46		8,556,066.66	8,716,387.62	0.00	160,320.96	14.21
FR001400NRZ3 MONTSEGUR-CRS-SI	16,192.	P EUR	104.0498	M	31/12/25	114.43		1,684,775.09	1,852,850.56	0.00	168,075.47	3.02
FR001400UMZ9 MONTSE DVD-SI	14,027.	P EUR	126.9387	M	31/12/25	132.96		1,780,569.59	1,865,029.92	0.00	84,460.33	3.04
IE000L2T02T2 ISHA EU CO BD-EU	805,034.	P EUR	5.091	M	30/12/25	5.3766		4,098,431.97	4,328,345.80	0.00	229,913.83	7.06
LU1165637460 IV EM MK CP DT-I	20,396.75	P EUR	156.6182	M	31/12/25	158.24		3,194,501.32	3,227,581.72	0.00	33,080.40	5.26
LU1490785331 DNCA-SEREN P-IAEUR	54,104.	P EUR	113.5417	M	31/12/25	113.87		6,143,062.70	6,160,822.48	0.00	17,759.78	10.04
LU1694789378 DNCA ALPHA B-IEUR	63,813.	P EUR	130.049	M	31/12/25	136.2		8,298,816.96	8,691,330.60	0.00	392,513.64	14.17
LU1900068914 AM MSCI EX-A	17,514.	P EUR	98.7022	M	31/12/25	108.961		1,728,670.81	1,908,342.95	0.00	179,672.14	3.11

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR)

53,967,758.30

56,934,830.95

0.00

2,967,072.65 92.82

DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

IE00098ZGG06 ISH \$CPO3ESG \$A	870,842.	P USD	5.4858	M	30/12/25	5.713		4,309,340.78	4,233,784.66	0.00	-75,556.12	6.90
--------------------------------	----------	-------	--------	---	----------	-------	--	--------------	--------------	------	------------	------

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

CUMUL (EUR)

4,309,340.78

4,233,784.66

0.00

-75,556.12 6.90

OPCVM et equivalents d autres etats membres de l UE

CUMUL (EUR)

58,277,099.08

61,168,615.61

0.00

2,891,516.53 99.73

Titres d OPC

CUMUL (EUR)

58,277,099.08

61,168,615.61

0.00

2,891,516.53 99.73

PORTEFEUILLE TITRES

CUMUL (EUR)

58,277,099.08

61,168,615.61

0.00

2,891,516.53 99.73

TRESORERIE

Dettes et creances

SRD et reglements differes

DEVISE VALEUR : EUR EURO

AT01.EUR Ach. ti tr rqt. di fféré	-159,328.	EUR	1.		31/12/25	1.		-159,328.00	-159,328.00	0.00	0.00	-0.26
-----------------------------------	-----------	-----	----	--	----------	----	--	-------------	-------------	------	------	-------

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR)

-159,328.00

-159,328.00

0.00

0.00 -0.26

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25

PORTEFEUILLE : F6261 GLOBAL ABSOLUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXH Dev. BBG Intern Clôt

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : CLASST COB COMPLET(TL1) , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille				PRCT ACT NET
								<-----> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	-----> PLUS OU MOINS VAL	
SRD et reglements differes												
					CUMUL (EUR)			-159,328.00	-159,328.00	0.00	0.00	-0.26
Frais de gestion												
<i>Frais de gestion</i>												
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
FADM.EUR	Prov frs gest admin.	-7,979.19	EUR	1.	31/12/25	1.		-7,979.19	-7,979.19	0.00	0.00	-0.01
FGES.EUR	Prov frais gestion	-53,174.67	EUR	1.	31/12/25	1.		-53,174.67	-53,174.67	0.00	0.00	-0.09
<i>Frais de gestion</i>												
					CUMUL (EUR)			-61,153.86	-61,153.86	0.00	0.00	-0.10
Frais de gestion												
					CUMUL (EUR)			-61,153.86	-61,153.86	0.00	0.00	-0.10
Dettes et creances												
					CUMUL (EUR)			-220,481.86	-220,481.86	0.00	0.00	-0.36
Disponibilites												
Comptes a vue												
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
BQ01.EUR	Banque	388,712.76	EUR	1.	31/12/25	1.		388,712.76	388,712.76	0.00	0.00	0.63
<i>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
					CUMUL (EUR)			388,712.76	388,712.76	0.00	0.00	0.63
Comptes a vue												
					CUMUL (EUR)			388,712.76	388,712.76	0.00	0.00	0.63
Disponibilites												
					CUMUL (EUR)			388,712.76	388,712.76	0.00	0.00	0.63
TRESORERIE												
					CUMUL (EUR)			168,230.90	168,230.90	0.00	0.00	0.27
PORTEFEUILLE : GLOBAL ABSOLUE (F6261)												
					(EUR)			58,445,329.98	61,336,846.51	0.00	2,891,516.53	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25

PORTEFEUILLE : F6261 GLOBAL ABSOLUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXH Dev. BBG Intern Clôt

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : CLASST COB COMPLET(TL1) , Tris : BVAL)

Portefeuille titres : 61,168,615.61

Frais de gestion du jour

Prov frs gest admin. :	252.08	EUR
C1 Prov frais gestion :	1,677.48	EUR
R1 Prov frais gestion :	2.43	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0011516830 PART CAPI A	EUR	61,226,071.57	48,463.904	1,263.33	99.81940000728			1,263.33	1,263.33
R1 FR00140009R6 PART CAPI R	EUR	110,774.94	96.051	1,153.29	0.18059999272			1,153.29	1,153.29
Actif net total en EUR :		61,336,846.51							

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25

PORTEFEUILLE : F6261 GLOBAL ABSOLUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXH Dev. BBG Intern Clôt

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : CLASST COB COMPLET(TL1) , Tris : BVAL)

COURS DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation	
Cours EUR en USD :	1.1751	cotation :	31/12/25	0.	1.1744	cotation :	30/12/25	0.0596



GLOBAL ABSOLUE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

GLOBAL ABSOLUE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MONSTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GLOBAL ABSOLUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

GLOBAL ABSOLUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

GLOBAL ABSOLUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	61 168 615,61	56 758 623,01
OPCVM	61 168 615,61	56 758 623,01
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	61 168 615,61	56 758 623,01
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	0,00
Comptes financiers	388 712,76	232 097,76
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	388 712,76	232 097,76
Total Actif I + II	61 557 328,37	56 990 720,77

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	58 409 235,29	53 578 431,28
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	2 927 611,22	3 299 970,76
Capitaux propres I	61 336 846,51	56 878 402,04
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	220 481,86	112 318,73
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	220 481,86	112 318,73
Total Passifs : I + III + IV	61 557 328,37	56 990 720,77

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	0,00	0,00
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-571 348,72	-643 410,42
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-571 348,72	-643 410,42
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-571 348,72	-643 410,42
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-115 754,89	7 233,67
Revenus nets I = C + D	-687 103,61	-636 176,75
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	3 146 764,26	1 228 556,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-96 986,10	-25 018,99
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	3 049 778,16	1 203 537,31
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	454 067,65	190 861,43
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	3 503 845,81	1 394 398,74
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-81 510,83	2 765 731,85
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-81 510,83	2 765 731,85

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	192 379,85	-223 983,08
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	110 869,02	2 541 748,77
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	2 927 611,22	3 299 970,76

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le Fonds a pour objectif d'optimiser sa performance sur un horizon d'investissement supérieur à 3 ans, en s'exposant aux produits de taux et, dans une moindre mesure, aux marchés actions. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison suivant : Ester capitalisé (Code ESTRON - www.ecb.europa.eu) majoré de 2 %. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	61 336 846,51	56 878 402,04	58 077 002,80	11 375 946,73	14 154 335,16
PART CAPI A					
Actif net	61 226 071,57	56 745 564,60	57 887 491,78	11 168 168,72	13 298 515,22
Nombre de parts	48 463,904	47 168,554	51 081,193	10 484,415	11 551,277
Valeur liquidative unitaire	1 263,33	1 203,03	1 133,24	1 065,21	1 151,25
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	58,01	16,03	2,37	-30,70	-0,23
PART CAPI R					
Actif net	110 774,94	132 837,44	189 511,02	207 778,01	855 819,94
Nombre de parts	96,051	121,196	183,946	215,308	823,427
Valeur liquidative unitaire	1 153,29	1 096,05	1 030,25	965,02	1 039,33
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	55,12	16,72	5,64	-24,32	3,48

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0011516830	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,15 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net
R	FR00140009R6	0,95 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,8 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0011516830	2 % de l'actif net
R	FR00140009R6	2 % de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0011516830 A**

Néant

Part FR00140009R6 R

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Par le dépositaire en TTC : - Actions, ETF, warrants : 25 € France, Belgique et Pays-Bas 55 € pour les autres Pays - Obligations, TCN : 15 € France 25 € pour les autres pays - OPC (OPCVM et FIA) : France / admis Euroclear : 8 € Etranger : 15 € Offshore : 150 € - Marchés à terme : MONEP Futures : 1 €/lot MONEP Options : 0,20 % min 8 € LIFFE Futures : 2 £/lot US BOT CME Futures : 1,1 \$/lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents, de sorte qu'elle puisse être vendue rapidement à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers peuvent être facturés à l'OPCVM.

1. Les frais de gestion financière : frais liés à la gestion financière de l'OPC, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers).

2. Les frais de fonctionnement et autres services incluent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds

Exemples :

- Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres États membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;

- Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...

En sont exclus : les frais de promotion du fonds tels que publicité, événements clients, les rétrocessions aux distributeurs.

II. Frais d'information clients et distributeurs

Exemples :

- Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings réglementaires ;

- Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;

- Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;

- Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;

- Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

En sont exclues les lettres aux porteurs (LAP) dès lors qu'elles concernent les fusions, absorptions et liquidations.

III. Frais des données

Exemples :

- Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données,) ;

En sont exclus les frais de recherche dans le cadre du maintien du dispositif actuel des frais de recherche hors tableau d'affichage tel que décrit à l'annexe XIV de l'instruction 2011 -19 et les frais des

données financières et extra-financières à usage de la gestion financière (ex : fonctions visualisation des données et messagerie de Bloomberg).

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc

Exemples :

- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire ;

Frais liés aux teneurs de compte ;

- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- Frais d'audit ;
- Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
- Frais juridiques propres à l'OPC ;

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings régulateurs

Exemples :

- Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...);
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

VI. Frais liés à la connaissance client

Exemples :

- Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

3, Frais indirects des OPCVM cibles : Le FCP n'investit pas dans des OPCVM qui lui facturent des commissions de souscription ou de rachat non acquises. Le FCP n'investit pas dans des OPCVM dont les frais de gestion fixes net de rétrocession au fonds dépassent 2 % TTC.

Le fonds est susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à Montségur Finance qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	56 878 402,04	58 077 002,80
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	30 591 079,75	35 917 498,06
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-28 529 553,89	-40 441 957,56
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-571 348,72	-643 410,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 049 778,16	1 203 537,31
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-81 510,83	2 765 731,85
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	61 336 846,51	56 878 402,04

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	24 713,295	30 591 079,75
Parts rachetés durant l'exercice	-23 417,945	-28 501 511,43
Solde net des souscriptions/rachats	1 295,350	2 089 568,32
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-25,145	-28 042,46
Solde net des souscriptions/rachats	-25,145	-28 042,46

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011516830	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	61 226 071,57	48 463,904	1 263,33
FR00140009R6	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	110 774,94	96,051	1 153,29

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	388,71	0,00	0,00	0,00	388,71
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	388,71

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	388,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	388,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Inc	Obligations	France	EUR	3 227 840,28
FR0011694264	SOFIDY SELECTION 1-I	Sofidy - S.YTIC	Actions	France	EUR	3 111 244,18
FR0013180288	PLUVALCA RENTOBLIG-I	Montpensier Arbevel SAS	Obligations	France	EUR	6 344 561,27
FR0013298544	EUROPE SMALL CAPS-B	Montsegur Finance SAS - Montsegur Croissance	Actions	France	EUR	1 556 639,77
FR0013324720	MONTSEGUR NEW PERS-R EUR ACC	Montsegur Finance SAS - Montsegur Croissance	Mixte	France	EUR	5 943 853,80
FR0013340726	LBPAM ISR ABSOL RET CREDIT-I	LBP AM SA	Obligations	France	EUR	8 716 387,62
FR001400NRZ3	MONTSEGUR CROISSANCE-SI	Montsegur Finance SAS - Montsegur Croissance	Actions	France	EUR	1 852 850,56
FR001400UMZ9	MONTSEGUR DIVIDENDES-SI	Montsegur Finance SAS - Montsegur Croissance	Actions	France	EUR	1 865 029,92
IE00098ZGGO6	ISH USD CORP 0-3YR ESG USD A	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF EUR Dist	Obligations	Irlande	USD	4 233 784,66
IE000L2TO2T2	1SHARES EURO CORP ESG UCITS	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF EUR Dist	Obligations	Irlande	EUR	4 328 345,80
LU1165637460	IVO FIXED INCOME-EUR I	IVO Funds	Obligations	Luxembourg	EUR	3 227 581,72
LU1490785331	DNCA INVEST SERENITE PLS-IAE	DNCA FINANCE	Obligations	Luxembourg	EUR	6 160 822,48
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA FINANCE	Hedges	Luxembourg	EUR	8 691 330,60
LU1900068914	AM MSCI CH ESG LEAD EX-ETF A	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	1 908 342,95

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
Total						61 168 615,61

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-159 328,00
Frais de gestion	-61 153,86
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-220 481,86
Total des créances et dettes	-220 481,86

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2025
Frais fixes	570 289,47
Frais fixes en % actuel	1,15
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	31/12/2025
Frais fixes	1 059,25
Frais fixes en % actuel	0,95
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00
Titres re�us en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013298544	EUROPE SMALL CAPS-B	1 556 639,77
	FR001400NRZ3	MONTSEGUR CROISSANCE-SI	1 852 850,56
	FR001400UMZ9	MONTSEGUR DIVIDENDES-SI	1 865 029,92
	FR0013324720	MONTSEGUR NEW PERS-R EUR ACC	5 943 853,80
Total			11 218 374,05

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-687 103,61	-636 176,75
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-687 103,61	-636 176,75
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-687 103,61	-636 176,75

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-686 079,10	-634 950,18
Total	-686 079,10	-634 950,18
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 024,51	-1 226,57
Total	-1 024,51	-1 226,57
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 503 845,81	1 394 398,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 503 845,81	1 394 398,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 503 845,81	1 394 398,74

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3 497 526,26	1 391 145,45
Total	3 497 526,26	1 391 145,45
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	6 319,55	3 253,29
Total	6 319,55	3 253,29
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			61 168 615,61	99,73
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			61 168 615,61	99,73
1SHARES EURO CORP ESG UCITS	EUR	805 034	4 328 345,80	7,06
AM MSCI CH ESG LEAD EX-ETF A	EUR	17 514	1 908 342,95	3,11
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	63 813	8 691 330,60	14,17
DNCA INVEST SERENITE PLS-IAE	EUR	54 104	6 160 822,48	10,05
EUROPE SMALL CAPS-B	EUR	930,91	1 556 639,77	2,54
ISH USD CORP 0-3YR ESG USD A	USD	870 842	4 233 784,66	6,90
IVO FIXED INCOME-EUR I	EUR	20 396,75	3 227 581,72	5,26
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	162	3 227 840,28	5,26
LBPAM ISR ABSOL RET CREDIT-I	EUR	687,55	8 716 387,62	14,21
MONTSEGUR CROISSANCE-SI	EUR	16 192	1 852 850,56	3,02
MONTSEGUR DIVIDENDES-SI	EUR	14 027	1 865 029,92	3,04
MONTSEGUR NEW PERS-R EUR ACC	EUR	27 801	5 943 853,80	9,69
PLUVALCA RENTOBLIG-I	EUR	50 989	6 344 561,27	10,35
SOFIDY SELECTION 1-I	EUR	1 672,622	3 111 244,18	5,07
Total			61 168 615,61	99,73

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	61 168 615,61
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	388 712,76
Autres passifs (-)	-220 481,86
Total = actif net	61 336 846,51

Annexe périodique SFDR

Annexe périodique SFDR
Global Absolue

Dernière mise à jour le 31 décembre 2025

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 36% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité servent à vérifier si le produit financier est conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Conformément à l'article 8 de la réglementation SFDR, ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Le fonds s'inscrit pleinement dans les politiques ESG de Montségur Finance, visant à sélectionner les entreprises les plus vertueuses en matière de durabilité.

Tout d'abord, notre politique d'exclusion filtre l'univers d'investissement afin d'éliminer les entreprises tirant une part de leur chiffre d'affaires annuel des secteurs controversés (jeux d'argent, divertissement pour adultes, charbon thermique, tabac et armes controversées) ou celles ne respectant pas les conventions internationales. Cela inclut les entreprises en infraction avec l'un des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou ayant leur siège social dans un pays figurant sur les listes grises ou noires du GAFI.

Pour les investissements en titres vifs, une grille de notation ESG a été développée en début d'année 2022. Celle-ci évalue les entreprises selon une approche Best in Class à travers des critères environnementaux, critères sociaux et de gouvernance. Ces critères sont majoritairement inspirés ou alignés avec la liste des Principales Incidences Négatives (PAI). Chaque critère reçoit une note, et une moyenne est calculée pour chaque pilier (E, S, G) selon les pondérations relatives au cœur de métier de la société. Les indicateurs ESG pertinents n'étant pas renseignés se voient attribuer la note médiane du secteur d'activité de l'entreprise concernée, afin d'équilibrer le manque de donnée pouvant être la conséquence de plusieurs facteurs (taille de la société, emplacement, exigences de publication, ...).

Cette politique de notation poursuit plusieurs objectifs :

- Restreindre l'univers d'investissement en excluant les entreprises les plus mal notées et/ou insuffisamment transparentes pour évaluer leur durabilité ;
- Identifier les faiblesses ou insuffisances des entreprises afin de guider notre politique d'engagement et s'assurer qu'elles mettent en œuvre des actions concrètes pour améliorer leurs pratiques environnementales, sociales ou leur gouvernance.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

A fin décembre 2025, la performance des indicateurs de durabilité du produit était la suivante :

Indicateur de durabilité	Taux de couverture	Total	Unité
Total émissions carbone	93.06827%	37,933.082	tonne CO2e
Emissions Scope 1	94.30538%	2,922.8877	tonne CO2e
Emissions Scope 2	94.30538%	438.0279	tonne CO2e
Emissions Scope 3	93.29925%	35,968.43	tonne CO2e
Empreinte carbone	93.06827%	600.57196	tonne CO2e / million d'euro investi
Absence de processus de conformité au Pacte Mondial des Nations Unies	91.76319%	0.5855717	%

et des Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales			
Ecart de salaire entre hommes et femmes non-ajusté	67.562455%	11.608045	%
Diversité du conseil d'administration	93.57015%	28.166441	%
Absence de politiques anti-corruption	92.63909%	0.560544	%

Et par rapport aux périodes précédentes ?

Nous notons que la performance de durabilité du portefeuille a légèrement reculé sur la période.

Les indicateurs au 31 décembre 2024 étaient les suivants :

Indicateur de durabilité	Taux de couverture	Total	Unité
Total émissions carbone	94.01517%	24,425.553	tonne CO2e
Emissions Scope 1	94.80587%	1,427.3383	tonne CO2e
Emissions Scope 2	94.80587%	325.9166	tonne CO2e
Emissions Scope 3	94.1882%	23,232.902	tonne CO2e
Empreinte carbone	94.01517%	440.243	tonne CO2e / million d'euro investi
Absence de processus de conformité au Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	93.4993%	0.60622716	%
Ecart de salaire entre hommes et femmes non-ajusté	67.9896%	13.833306	%
Diversité du conseil d'administration	95.03021%	31.79855	%
Absence de politiques anti-corruption	94.25536%	0.28852037	%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables ont-ils contribué à ces objectifs ?**

Le produit entendait réaliser un minimum de 10% d'investissements durables, et a atteint 36,6% au 31 décembre 2025. Notre définition d'investissement durable permet aux investissements identifiés comme tels de contribuer aux objectifs de durabilité, à travers différents piliers d'analyse. Ceux-ci répondent à la définition réglementaire d'un investissement durable :

- Contribution substantielle à un objectif environnemental ou social : la contribution substantielle à un objectif durable peut être évaluée de 4 moyens différents. Les outils utilisés incluent les PAI obligatoires du tableau 1 de l'annexe 1 de la réglementation SFDR, la taxonomie européenne, l'alignement des revenus aux ODD de l'ONU, et le cadre de validation scientifique de l'initiative Science Based Target (SBTi). Une autre manière de contribuer à un objectif durable est à travers la mise en œuvre d'une politique de réduction des émissions carbone, validée par l'initiative SBTi.
Une seule de ces conditions est nécessaire pour que l'entreprise soit reconnue comme apportant une contribution substantielle : elles ne sont pas additives.
- Ne pas causer de préjudice important aux objectifs de durabilité (Do No Significant Harm - DNSH) : Les directives de l'ESMA guident cette partie de l'évaluation, demandant aux gestionnaires d'utiliser des éléments liés aux PAI et au respect des normes internationales. Notre fournisseur de données propose une évaluation en trois étapes. Les entreprises ne doivent pas être exposées aux combustibles fossiles et aux armes controversées (PAI M4 et M14), elles doivent également ne présenter aucune controverse sévère relative aux activités ayant un impact négatif sur la biodiversité, aux violations des principes de l'OCDE et du Pacte mondial des Nations Unies (PAI M7, M10 et M11). Enfin, les entreprises ne doivent pas faire partie des plus mauvaises performances (les 5 derniers centiles) sur les autres indicateurs PAI obligatoires du tableau 1 de l'annexe 1.
Un strict respect de tous ces éléments est nécessaire pour franchir ce filtre.
- Application des pratiques de bonne gouvernance : La méthodologie utilisée par Montségur Finance exclut donc les entreprises présentant des controverses graves associées aux thématiques évoquées par la réglementation, à savoir les structures de gestion, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent, et le respect des obligations fiscales.

Cette méthodologie est appliquée aux titres vifs, les OPC détenus dans les fonds de fonds étant transparisés par notre fournisseur de données ESG nous donnant une vision claire des positions détenues indirectement et nous permettant d'agréger ces caractéristiques au niveau du produit.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé**

de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

A travers l'application des différentes politiques d'intégration ESG, Montségur Finance s'assure que les investissements durables réalisés par le produit n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable. En effet, sont appliquées la politique d'exclusion (sectorielles, normatives, et internes basées sur la méthodologie de notation), la politique de prise en compte des Principal Adverse Impacts afin d'identifier les principales incidences négatives des investissements réalisés, la politique de gestion des controverses, et une approche d'investisseurs actifs à travers notre politique de vote et d'engagement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été pris en considération à plusieurs niveaux :

- Politique d'exclusion : les exclusions sectorielles, normatives, et basées sur la notation interne de Montségur Finance, permettent d'exclure les entreprises intrinsèquement liées aux principales incidences négatives ;
- Politique d'engagement : si une entreprise est identifiée comme ayant une incidence négative ou présentant des risques quant aux objectifs de durabilité, un engagement sera mis en place par l'équipe de gestion afin d'accompagner l'émetteur concerné vers de meilleures pratiques, de le sensibiliser ou bien d'obtenir plus d'informations afin de nourrir notre analyse.

La politique de prise en compte des principales incidences négatives est disponible sur le site internet de Montségur Finance.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

Les investissements durables ont par définition rempli les exigences appliquées par Montségur Finance, qui incluent le fait de respecter le cadre d'exclusions normatives. Celui-ci est basé sur les normes internationales, et permet à l'équipe de gestion d'exclure de l'univers d'investissement les valeurs suivantes :

- **Infraction des Principes du Pacte Mondial des Nations Unies** : exclusion des entreprises qui enfreignent de manière grave et/ou répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies ;
- **Infraction des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises** : exclusion des entreprises qui enfreignent de manière grave et/ou répétée un ou plusieurs des Principes directeurs de l'OCDE ;
- **Listes grise (juridictions sous surveillance) et noire (juridictions à hauts risques) du GAFI** : exclusion des pays ne mettant pas en œuvre un dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme satisfaisant.

Ainsi, tous les investissements présents en portefeuille et couverts par l'analyse ESG respectent les exigences détaillées ci-dessus.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sont prises en considération pour tous les investissements réalisés par le produit couverts par l'analyse ESG, leur présence dans l'univers d'investissement étant conditionnelle à leur respect des différentes exigences ESG appliquées au produit et détaillées dans les différentes politiques de durabilité, disponibles sur le site internet de Montségur Finance.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

A fin décembre 2025, les principales positions du produit financier étaient les suivantes :

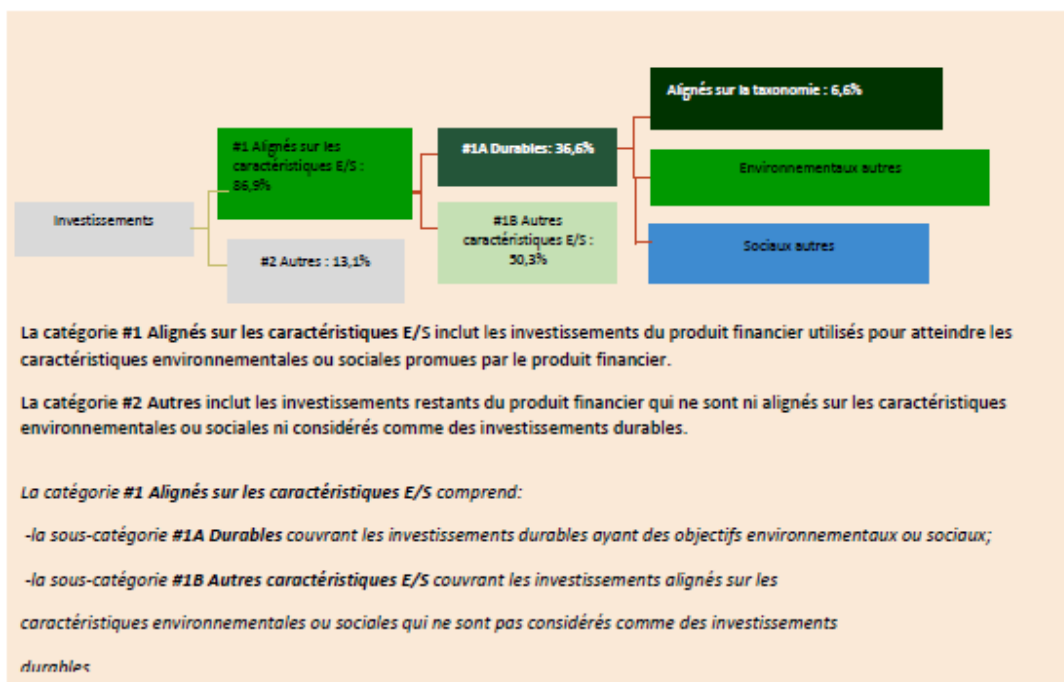
Position	Poids en portefeuille
LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT I	14,22%
DNCA INVEST ALPHA BONDS I EUR	14,20%
Pluvalca Rentoblig I	10,36%
MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES Q	9,96%
DNCA INVEST SERENITE PLUS I	8,94%
iShares USD Corp 0-3Yr Acc	6,93%
iShares € Corp Bond ESG UCITS ETF	6,50%
LAZARD CREDIT FI SRI PVC	5,27%
IVO EM CORPORATE DEBT I EUR	5,27%
Sofidy Selection 1 I	5,22%



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période, à savoir ;

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

En raison de la nature du produit étant composé d'OPC, il nous est impossible d'obtenir une répartition sectorielle par transposition.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE-voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

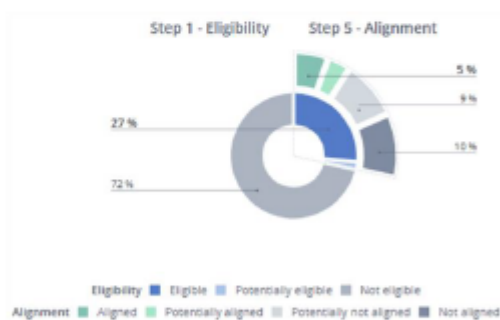
Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*




*Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

A fin décembre 2025, moins de 0,5% des investissements ont été réalisés dans des activités transitoires et 1% dans des activités habilitantes.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'alignement sur la taxinomie de l'UE a légèrement augmenté sur la période.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable, la méthodologie d'évaluation du statut d'investissement durable de Montségur Finance ne différencie pas un objectif environnemental d'un objectif social.



Quelle était la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable, la méthodologie d'évaluation du statut d'investissement durable de Montségur Finance ne différencie pas un objectif environnemental d'un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ces investissements étaient composés de liquidités ou quasi-liquidités, ou d'émetteurs non-couverts par l'analyse ESG. Ces investissements n'étaient pas soumis à des garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Au cours de la vie du fonds, sont appliquées différentes mesures afin de s'assurer que le produit réponde à son engagement :

- Sur une base ex-ante : chaque investissement couvert par l'analyse ESG doit faire partie de l'univers d'investissement, ayant donc répondu aux critères fixés par le fonds ;
- Sur une base continue pendant la période de détention et ex-post : a minima mensuellement l'univers d'investissement est mis à jour afin de s'assurer que toute valeur présente en portefeuille et couverte par l'analyse ESG est analysée sur la base de sa notation ESG et de son implication potentielle dans des controverses, afin de s'assurer de son éligibilité constante en portefeuille.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large pertinent ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable.